

mai 2023

**Note d'information sur l'avancement de l'enquête relative à l'accident  
impliquant un poids lourd et un train express régional  
survenu le 24 février 2022  
sur le passage à niveau n° 22 à Hochfelden (Bas-Rhin)**

**Avertissement :**

*L'enquête technique du BEA-TT n'est pas terminée.*

*La note d'étape ci-après s'inscrit dans une démarche visant à informer de l'avancement de l'enquête technique et à annoncer dès que possible aux entités concernées les premières orientations préventives.*

*Elle s'appuie sur des éléments encore partiels.*

Le jeudi 24 février 2022 à Hochfelden (67), vers 10 h 30 alors que les conditions météorologiques sont favorables pour la conduite, un ensemble routier constitué d'un poids lourd et d'une remorque portant des bennes métalliques vides s'immobilise sur les voies ferrées au PN n° 22. Son conducteur n'arrive pas à évacuer les voies ferrées alors que le train express régional n° 835 016, assurant le trajet de Strasbourg à Nancy, arrive à pleine vitesse et déclenche la fermeture du passage à niveau. Malgré le freinage d'urgence du train, le choc se produit alors que ce dernier circule à près de 150 km/h. selon son conducteur.

Le poids lourd a été détruit, le porteur a été projeté sur le côté droit des voies ferrées tandis que sa remorque et sa benne l'ont été contre une habitation de l'autre côté des voies ferrées. Son conducteur a pu évacuer les emprises ferroviaires avant la collision, cependant il n'a pas utilisé les téléphones du passage à niveau pour lancer l'alerte. Il n'a pas été blessé.

Le train a subi des dégâts importants et a déraillé. Les investigations conduites permettent de privilégier l'hypothèse que le déraillement provient de l'action d'une partie de l'attelage automatique avant du train, tombée sur la voie ferrée, qui a soulevé un des essieux du premier bogie de la motrice du train. Le conducteur du train, resté dans sa cabine de conduite au moment du choc, n'a pas été blessé. Un passager du train a été tué, un autre a été gravement blessé et plusieurs ont été plus légèrement blessés.

À ce jour, les enquêteurs du BEA-TT n'ont pas eu plein accès aux pièces du dossier d'enquête judiciaire. Depuis juillet 2022 plusieurs demandes sont restées sans réponse et sans explication, ce qui est une situation exceptionnelle.

En particulier, ils n'ont pas eu accès aux données du train, ni à l'intérieur du train, toujours placés sous scellés. Ils n'ont également pas eu accès aux données du chronotachygraphe du poids lourd, ni à l'intérieur du poids lourd, ni aux résultats des expertises menées dans le cadre de l'enquête judiciaire.

Dans ces conditions, le BEA-TT a centré ses investigations sur les infrastructures ferroviaires et sur l'analyse visuelle extérieure de la rame accidentée. La reconstitution de l'enchaînement des événements après le choc est bien avancée. En particulier, il est probable que l'essieu avant de la remorque se soit détaché du châssis suite au choc avec le train, ait été projeté contre un poteau support de la caténaire, ait rebondi sur celui-ci et soit revenu percuter le côté du train, soit entré dans l'espace voyageur en blessant mortellement un passager.

Compte tenu des obstacles mentionnés précédemment, aucune hypothèse n'a pu à ce stade être élaborée sur la cause de l'immobilisation du poids lourd.

Le BEA-TT va néanmoins publier au second semestre 2023 un rapport sur les éléments identifiés et les pistes d'amélioration de la sécurité qui émergent.